

Votants: 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 8 novembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 19 novembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – INDEMNISATION DANS LE CADRE DE LA COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE RUE FIEF DES AMOURETTES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

<u>Titulaires absents suppléés</u>:

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents:

Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Pascal DUFORESTEL, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

<u>Titulaires absents excusés</u>:

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 NOVEMBRE 2019

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – INDEMNISATION DANS LE CADRE DE LA COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE RUE FIEF DES AMOURETTES

Monsieur Claude ROULLEAU, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'art L.1511-2 et suivants,

Par délibération du 27 mai 2019, le Conseil d'Agglomération du Niortais a approuvé la création et sa participation à une Commission de Règlement Amiable afin d'indemniser des riverains commerçants qui auraient subi un préjudice financier du fait de la réalisation de travaux sur deux secteurs :

- Rue Fief des Amourettes : travaux de requalification de la rue portés par la CAN à 76% et la Ville de Niort à 24% ;
- Rue de Ribray et Rue de la Gavacherie : Travaux d'assainissement réalisés entre le 9 avril 2018 et le 16 novembre 2018 avec une répartition de durée d'intervention de 16% pour la Ville de Niort, 20% pour la CAN et 64% pour le SEV.

Suite à la tenue de la commission le 27 juin 2019, deux dossiers se sont vu attribuer une indemnisation :

- Chocolatier Pâtissier CATHALA pour un montant de 7 000€ dont 5 320€ à charge de la CAN;
- Tennis Passion pour montant de 1 500€ dont 1 140€ à la charge de la CAN.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le versement d'une indemnité de 5 320€ à la société CATHALA ;
- Autoriser le versement d'une indemnité de 1 140€ à Tennis Passion ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions d'indemnisation correspondantes ainsi que tout document y afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 75 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0